

Préface

La criminalité en col blanc est longtemps restée enveloppée dans une ambiguïté presque confortable. Elle ne s'annonce pas par le fracas des armes, ne surgit pas dans l'évidence brutale du crime visible, et ne laisse pas toujours derrière elle une victime immédiatement identifiable.

Elle emprunte, au contraire, les chemins feutrés de la respectabilité. Elle se dissimule dans les bilans, les contrats, les factures, les sociétés interposées, les comptes bancaires, les montages juridiques, les opérations immobilières, les marchés publics, les subsides, les plateformes numériques et les flux internationaux.

C'est précisément cette apparence de normalité qui la rend particulièrement redoutable. Elle ne s'oppose pas frontalement à l'économie légale : elle s'y infiltre, s'y acclimate et parfois en imite les codes avec une telle perfection que la frontière entre activité régulière et activité frauduleuse devient non seulement difficile à tracer, mais dangereusement indifférente aux yeux de certains.

Ce livre de Patrick Carolus, enrichi pour cette deuxième édition par les contributions de Mazarine Carolus et de Virgile Carolus, arrive donc à un moment décisif. Il ne s'agit plus seulement de comprendre une catégorie d'infractions économiques et financières. Il s'agit de regarder en face un phénomène qui touche à la substance même de nos sociétés démocratiques.

Le nouveau Code pénal, qui entre en vigueur le 1^{er} septembre 2026, impose évidemment une mise en perspective juridique. Mais l'enjeu dépasse le droit positif. Il engage notre rapport à la confiance, à la responsabilité, à la transparence, à la loyauté économique et, finalement, à la possibilité même d'une vie sociale fondée sur autre chose que la ruse et la captation.

Comme économiste, je considère la criminalité en col blanc comme un phénomène qui relève non seulement du droit pénal des affaires, mais aussi de l'économie politique. La fraude n'est jamais une anomalie extérieure au système économique. Elle en révèle les failles, les incitations perverses et, parfois, les complaisances.

Elle indique ce qui se produit lorsque la performance financière se détache de toute finalité collective, lorsque l'enrichissement devient une valeur en soi, lorsque l'intelligence technique se met au service de la

dissimulation, et lorsque l'ordre juridique n'est plus perçu comme l'expression d'un pacte social, mais comme un coût à contourner.

La criminalité en col blanc est donc une atteinte profonde à la confiance. Or une économie sans confiance ne peut survivre que par la contrainte, la surveillance ou la peur. Elle cesse alors d'être une économie de marché civilisée pour devenir un espace d'extraction, où chacun se protège de l'autre plutôt que de coopérer avec lui.

Il faut insister sur cette dimension, car elle est trop souvent reléguée au second plan. Avant la corruption des institutions, il y a une déformation du jugement. Il y a ce moment où l'on cesse de se demander si un acte est juste pour ne plus se demander que s'il est rentable, détectable ou défendable.

Il y a cette abdication silencieuse par laquelle le droit devient une contrainte externe plutôt qu'une exigence intériorisée. C'est ici que la criminalité en col blanc rejoint l'une des grandes fractures de notre temps : nous avons progressivement glissé vers des sociétés où l'apparence de réussite a trop souvent remplacé l'exigence de contribution.

La richesse y est admirée avant d'être interrogée. Le succès y est célébré avant d'être qualifié. Cette confusion transforme l'argent en forme d'absolution et suggère qu'une fortune, parce qu'elle existe, aurait déjà prouvé sa légitimité.

Ce constat ne doit pourtant pas conduire au découragement. L'un des mérites majeurs de cet ouvrage est précisément de résister à la facilité du fatalisme. Patrick Carolus ne se contente pas de décrire un monde abîmé par la fraude : il donne au lecteur des instruments pour le comprendre, l'ordonner, le prévenir et, lorsque cela s'impose, le sanctionner.

Ce livre présente une pédagogie très rare. Elle tient à l'expérience du praticien, à la précision du juriste, mais aussi à une volonté de transmission qui traverse tout développement. La matière est technique, parfois austère, souvent intimidante. Elle devient ici intelligible sans jamais être simplifiée à l'excès.

C'est une qualité essentielle. Car la criminalité en col blanc prospère souvent dans l'obscurité. Elle aime les zones grises, les mots spécialisés, les structures opaques, les raisonnements circulaires, les montages qui épuisent le regard et découragent le jugement. Clarifier, dans ce domaine, n'est pas seulement expliquer : c'est déjà résister.

Ces pratiques ne relèvent plus de figures marginales. Elles mobilisent des fraudeurs, des intermédiaires, des logisticiens financiers, des

conseillers, des prête-noms, des dirigeants de sociétés écrans, des manipulateurs de comptes et des facilitateurs.

Ils peuvent agir dans l'ombre du crime organisé ou au cœur de structures qui, vues de l'extérieur, paraissent parfaitement régulières. Le trait commun est leur rapport instrumental à la loi et à la confiance : ils utilisent l'ordre économique comme un décor, le droit comme un labyrinthe et la mondialisation comme un écran.

Le blanchiment en est l'expression la plus révélatrice. Longtemps présenté comme une phase secondaire, il est devenu une fonction autonome, presque une industrie de services clandestine. Il se dissocie progressivement des activités criminelles qui génèrent les fonds et se présente comme une prestation adaptable, transfrontalière et technologiquement outillée.

Il ne s'agit plus seulement de cacher l'origine de l'argent, mais de fournir au crime une infrastructure de normalisation. Cette professionnalisation confère au blanchiment une résilience inédite : il combine des techniques anciennes et de nouveaux outils, des paiements instantanés, des cryptoactifs, des IBAN virtuels, l'automatisation, la fragmentation des flux et l'exploitation des failles de vigilance.

Cette évolution est l'une des plus inquiétantes de notre époque. Une société peut survivre à des infractions isolées. Elle est beaucoup plus menacée lorsque l'illégalité devient une chaîne de valeur, lorsque les prédateurs de l'enrichissement illicite disposent de procédures, de conseils, de relais, de logiciels, d'interfaces et de juridictions complaisantes.

Les signaux institutionnels récents convergent vers ce constat. Les communications suspectes augmentent fortement. Les prestataires de paiement et les circuits numériques occupent une place croissante. Les professions financières et non financières sont rappelées à leurs obligations de vigilance.

Pourtant, il serait naïf de croire que la solution réside uniquement dans l'empilement de règles supplémentaires. L'expérience montre qu'un système uniquement fondé sur la procédure finit parfois par produire sa propre illusion de sécurité. Le formulaire remplace le jugement. La case cochée remplace l'analyse. La criminalité en col blanc se nourrit précisément de ces automatismes.

Il faut donc construire une vigilance civilisée, méthodique, proportionnée, fondée sur la compétence, l'expérience et l'analyse des risques. C'est une matière difficile, car elle suppose de maîtriser à la fois le droit,

la finance, la psychologie de la fraude, l'organisation des entreprises, les technologies de paiement et les incitations sociales.

C'est aussi pour cela que cet ouvrage est important. Il ne réduit pas la criminalité en col blanc à une accumulation de dispositions légales. Il l'inscrit dans une pédagogie rigoureuse. Il explique le faux, l'usage de faux, l'abus de confiance, l'abus de biens sociaux, l'escroquerie, la fraude fiscale, les infractions liées à l'état de faillite, la banqueroute, le blanchiment, la corruption et la responsabilité des personnes morales.

Il le fait avec la précision du praticien, mais aussi avec le souci de rendre intelligible une matière dont la technicité sert trop souvent d'abri. Le lecteur n'est pas abandonné devant un inventaire. Il est guidé, progressivement, vers la compréhension des mécanismes, des intentions, des risques et des réponses juridiques.

La technicité est au cœur du problème. La criminalité en col blanc est une criminalité de compétence. Elle utilise les instruments du droit, de la comptabilité, de la fiscalité et de l'informatique pour transformer la complexité en protection.

C'est pourquoi le droit pénal des affaires ne peut pas être un droit pénal de surface. Il doit atteindre la substance : voir derrière la forme la fonction, derrière le document l'intention, derrière la transaction la captation, derrière la société interposée la volonté de dissimulation.

Cette exigence s'inscrit dans une inquiétude plus large quant à l'économie souterraine. Lorsqu'elle dépasse un certain seuil, elle pénalise les entreprises honnêtes, fragilise les finances publiques et sape la confiance fiscale. Le modèle social belge, comme les modèles européens, repose sur une architecture fragile qui requiert une contribution loyale, visible et vérifiable.

Chaque euro détourné par la fraude doit être compensé par davantage de prélèvements sur ceux qui respectent la loi. La fraude devient ainsi une fiscalité inversée : elle privatise le gain et socialise le dommage. Elle détruit le consentement à l'impôt en donnant aux citoyens loyaux le sentiment, souvent justifié, de porter seuls le poids de la règle commune.

La corruption joue dans cette mécanique un rôle particulièrement destructeur. Elle installe l'idée que les règles n'existent que pour ceux qui ne peuvent pas s'en affranchir. Elle abîme la décision publique, fausse les marchés et nourrit une résignation civique.

Il existe une corruption spectaculaire, faite d'enveloppes, de marchés truqués, de pactes clandestins et d'avantages indus. Mais il existe aussi

une corruption plus lente, plus grise : celle des conflits d'intérêts banalisés, des portes tournantes, des petites complaisances et des arrangements dont chacun finit par dire qu'ils sont inévitables. Cette seconde corruption est parfois encore plus dangereuse, car elle habitue les sociétés à l'affaiblissement de leurs propres normes.

Le capitalisme ne peut survivre durablement que s'il demeure ancré dans des règles, des institutions et une éthique. Lorsque ces conditions se détériorent, le marché ne devient pas plus libre : il devient plus capturé par les mieux informés, les mieux conseillés et les plus opaques.

Certaines versions radicales du néolibéralisme ont parfois, par leur croyance excessive en l'autorégulation, favorisé la banalisation de comportements fondés sur l'exploitation d'asymétries. À force de considérer que le marché corrige tout, on oublie qu'il ne corrige pas spontanément ce qui se cache à lui-même.

L'entrée dans l'âge numérique accentue encore ces tensions. La vitesse des transactions, la fragmentation des traces et l'internationalisation des services créent une asymétrie temporelle que le droit peine à combler. L'argent circule à la vitesse de la lumière. L'enquête, elle, demeure soumise au temps long de la preuve, de la coopération judiciaire et de la compétence humaine.

La réponse ne peut donc pas être uniquement technologique. Elle exige des femmes et des hommes formés, capables de comprendre les montages tout en en saisissant la signification humaine, économique et sociale. Elle suppose des magistrats, des enquêteurs, des avocats, des *compliance officers*, des auditeurs, des fiscalistes et des banquiers qui ne confondent pas la conformité avec une simple mécanique documentaire.

Les professions du droit, du chiffre, de la finance, de l'audit et du conseil sont des gardiennes de la confiance. Elles peuvent être des remparts, mais aussi, lorsqu'elles dévient, des vecteurs d'illégalité. L'éthique des affaires n'est pas un supplément d'âme : elle est la condition de possibilité de l'économie de marché.

Cette idée traverse le livre avec force. Elle lui donne une portée qui dépasse le commentaire juridique. Patrick Carolus montre que le droit pénal des affaires n'est pas un appendice de la vie économique, réservé à quelques spécialistes. Il est un lieu de vérité. Il révèle ce qu'une société accepte de tolérer, ce qu'elle se donne les moyens de poursuivre, et ce qu'elle décide de protéger.

On comprend alors pourquoi la criminalité en col blanc menace la démocratie. Elle ne la renverse pas par un coup d'État : elle l'évade

progressivement en transformant la loi en obstacle négociable, la fiscalité en option et l'honnêteté en désavantage concurrentiel. À terme, cette perception nourrit le ressentiment et la défiance.

Elle pose une question terrible dans l'esprit des citoyens : pourquoi respecter la règle si d'autres s'en enrichissent en la contournant ? À partir de ce moment, la fraude cesse d'être seulement un dommage financier. Elle devient une maladie civique.

Le droit pénal des affaires est donc placé sous une responsabilité particulière. Sa force dépend de sa justesse. Sanctionner trop peu détruit la dissuasion. Sanctionner mal détruit la légitimité. Sanctionner trop tard affaiblit le sens même de la norme.

La confiscation des avantages illicites est, à cet égard, essentielle : si le crime reste rentable, le droit pénal échoue. Mais la sanction ne suffit pas. Elle doit s'inscrire dans une stratégie plus vaste de prévention, d'éducation, de transparence, de coopération internationale et de restauration du jugement éthique.

La deuxième édition de cet ouvrage intervient donc à un moment où l'économie légale doit réaffirmer ses frontières, sans se fermer ni bureaucratiser l'initiative. Une économie ouverte, sans vigilance, devient poreuse. Et une économie poreuse finit par importer les logiques qu'elle croyait maintenir à sa périphérie.

Il faut saluer, ici, l'équilibre du livre. Il ne confond pas l'entrepreneur avec le fraudeur, ni la prise de risque avec la délinquance. Il ne nourrit pas de suspicion générale à l'égard de l'activité économique. Au contraire, il protège l'économie loyale en montrant ce qui la menace. C'est un point capital : lutter contre la criminalité en col blanc, ce n'est pas combattre l'entreprise : c'est défendre les entreprises honnêtes contre celles qui transforment l'illégalité en avantage concurrentiel.

Cet ouvrage ne se contente pas d'indignation abstraite. Il donne des clés. Il ordonne une matière complexe. Il permet au lecteur de comprendre que chaque infraction est aussi un symptôme, que chaque montage révèle une faille et que chaque blanchiment constitue une défaite de la confiance collective.

Il possède aussi une vertu rare : il rapproche des mondes qui se parlent trop peu. Le juriste y trouvera une structuration précise. L'économiste y lira les effets de la désorganisation des marchés. Le chef d'entreprise y percevra les risques de gouvernance. L'étudiant y découvrira que le droit pénal n'est pas une matière morte, mais un révélateur vivant des

tensions sociales. Le citoyen y comprendra que l'intégrité n'est pas une abstraction, mais une condition de justice.

La lutte contre la criminalité en col blanc ne sera efficace que si elle cesse d'être pensée comme une spécialité réservée aux experts. Elle concerne l'ensemble de la société : le citoyen contribuable, l'entrepreneur loyal, l'épargnant, le consommateur, le fonctionnaire et le jeune étudiant à qui l'on doit transmettre autre chose que la fascination pour la réussite rapide.

L'économie n'est pas seulement un mécanisme d'allocation des ressources. Elle est une institution morale. Elle dit ce qu'une société accepte de récompenser et ce qu'elle choisit de sanctionner. Si elle récompense l'extraction non productive, elle se détruit elle-même. Si elle protège la loyauté, elle se donne une chance de durer.

Voilà pourquoi ce livre est nécessaire. Il rappelle que le droit pénal des affaires n'est pas un droit secondaire : c'est l'un des lieux où se défend la civilisation démocratique de l'économie. Il rappelle que la conformité n'est pas une servitude bureaucratique, mais une discipline de confiance. Il rappelle enfin que l'éthique des affaires est une condition de survie de nos démocraties sociales.

Il convient, incidemment, de saluer particulièrement la manière dont cette deuxième édition, enrichie par les contributions de Mazarine Carolus et de Virgile Carolus, épouse fidèlement les contours du nouveau Code pénal qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2026. Là où d'autres se contenteraient d'un commentaire article par article, Patrick Carolus, avec ses co-auteurs, offre une lecture vivante et systémique des dispositions nouvelles, notamment en matière d'infractions liées à l'état de faillite, de banqueroute et d'insolvabilité frauduleuse. Ces développements ne sont pas de simples ajouts techniques : ils révèlent, avec une acuité toute particulière, comment la pression économique, la culture de la performance et le sentiment d'impunité peuvent faire basculer des acteurs rationnels vers la zone grise où la survie de l'entreprise se transforme insidieusement en prédation. En cela, l'ouvrage ne se borne pas à décrire : il équipe le lecteur – magistrat, avocat, *compliance officer*, dirigeant ou étudiant – des instruments d'analyse et de vigilance nécessaires pour réaffirmer, dans un monde financiarisé et numérisé, la primauté de la loyauté économique sur la ruse comptable. C'est précisément cette capacité à transformer la complexité juridique en outil de discernement éthique qui fait de ce livre bien plus qu'un traité : un véritable acte de salubrité publique.

Au terme de cette préface, ma conviction est claire. La criminalité en col blanc est l'un des grands révélateurs de notre époque. Elle nous oblige à choisir entre deux visions de l'économie : l'une fondée sur l'extraction, la captation et l'opacité, et l'autre sur la coopération, la loyauté et la responsabilité.

Patrick Carolus a choisi la seconde voie. Son ouvrage est un acte de clarification et, à bien des égards, un acte civique. Il apporte au lecteur les instruments nécessaires pour comprendre, prévenir et combattre des infractions dont l'apparence technique ne doit jamais masquer la gravité démocratique.

Avec Mazarine Carolus et Virgile Carolus, il offre une deuxième édition enrichie, utile, précise, exigeante et profondément opportune. Elle éclaire le nouveau Code pénal, mais elle fait davantage encore : elle met en lumière la criminalité en col blanc comme l'un des grands défis de l'État de droit contemporain.

Ce livre est, à mes yeux, une somme définitive. Il rassemble le droit, la pratique, l'analyse économique, la compréhension criminologique et l'exigence démocratique. Il constitue un ouvrage de référence, non seulement pour les juristes et les professionnels de la conformité, mais aussi pour tous ceux qui savent que la confiance est le capital le plus précieux d'une société.

Je le recommande sans réserve.

Dr. Bruno COLMANT

Membre de l'Académie royale de Belgique